

# LA LETTRE

## ÉPARGNE SALARIALE



JANVIER 2023 - [WWW.REGARDBTP.COM](http://WWW.REGARDBTP.COM)

## ACTUALITÉS

### DÉCOUVREZ AVA



Depuis début novembre, AVA notre assistante virtuelle, vous accompagne et répond à vos questions.

Retrouvez-la en bas de chaque page de notre site [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com).

### E-RELEVÉS : UN PAS EN AVANT POUR L'ÉCOLOGIE

Et si vous faisiez un geste pour l'environnement et la préservation des forêts en optant pour la dématérialisation de vos relevés et documents d'épargne salariale ?

Mis à disposition dans la messagerie de votre compte sécurisé, vous pouvez les consulter et les télécharger. Les E-relevés ont la même valeur juridique que leur équivalent papier.

Pour activer la dématérialisation, rendez-vous dans votre compte sécurisé à la rubrique « Modifier mon mode d'information ».



### SAVE THE DATE !

La semaine de l'épargne salariale revient pour une 7e édition. Cette semaine pédagogique à destination des entreprises et des salariés se déroulera du 27 au 31 mars 2023. Rendez-vous sur [www.epargnesalariale-france.fr](http://www.epargnesalariale-france.fr)

A cette occasion testez vos connaissances en participant à notre quiz ou apprenez-en plus sur l'épargne salariale et retraite grâce aux vidéos qui seront diffusés sur [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com).



## ÉDITO

L'année 2022 fut une belle année pour le secteur de la construction. Les sommes distribuées aux salariés au titre de la participation et de l'intéressement ont significativement progressé. Cela participe de partage de la valeur créée par le collectif dans l'entreprise. Ce fut beaucoup moins joyeux sur les marchés financiers avec la remontée des taux obligataires qui a eu un impact négatif sur la performance de votre épargne. 2022 a donc signé le retour à une situation plus normale où les taux d'intérêt sont redevenus positifs.

Au sommaire de cette lettre, quelques actualités, un retour sur l'actualité des marchés financiers, et quelques conseils pour une bonne utilisation de vos plans d'épargne.

Bonne lecture !

**Jean-François Dornier**  
Président du directoire  
de REGARDBTP

# LES MARCHÉS FINANCIERS EN 2022

## à contrepied



**Les sommes que vous nous confiez sont investies sur les marchés financiers. Votre épargne est placée en actions et/ou en produits de taux, dans des proportions différentes en fonction des fonds choisis. Comment ces différents marchés se sont-ils comportés en 2022 ?**

A contrepied. C'est bien le mot qui définit le mieux cette année 2022. Avec les stratégies vaccinales quasi-générales mises en œuvre en 2021, la crise sanitaire était derrière nous au début de l'année 2022 et le monde se préparait à retrouver un fonctionnement plus normal. C'était sans compter sur le déclenchement d'une guerre aux portes de l'Europe et ses conséquences sur les prix de l'énergie et les prix alimentaires. Après des hésitations, les banques centrales de grandes économies se sont décidées à réagir sur le tard pour contrer les tensions inflationnistes et ont, assez brutalement, refermé les robinets du crédit en limitant leurs programmes d'achats d'obligations souveraines et en remontant à plusieurs reprises leurs taux directeurs. Ces politiques monétaires restrictives sont très classiquement

mises en œuvre pour ralentir la demande, lorsque l'offre est insuffisante pour la satisfaire, et ainsi rétablir l'équilibre des prix. Mais personne n'attendait une réaction aussi violente des banques centrales et les acteurs économiques ont été pris à contrepied. Pour autant, en partie grâce aux mesures budgétaires d'accompagnement mises en place par les pouvoirs publics, les effets ne se sont pas fait ressentir sur les économies qui ne sont pas entrées en récession en 2022 et ont maintenu un niveau d'emploi plutôt soutenu.

### Les marchés Actions

Les marchés actions n'aiment rien moins que l'incertitude et ils ont été servis en cette année 2022. Ceci explique les très fortes variations que nous avons connues, avec plusieurs épisodes de baisse (jusqu'à -23 % pour le CAC40) et de hausses (jusqu'à +19 % pour le CAC40). D'un côté, la guerre en Ukraine, la violente remontée des taux, la volatilité des prix de l'énergie, autant d'éléments susceptibles à court terme de ronger les marges bénéficiaires des entreprises

et à moyen terme de faire entrer les économies en récession. Mais d'un autre côté, une politique monétaire restrictive qui se donne peut-être les moyens d'enrayer la hausse des prix, gage d'une future baisse des taux, la capacité des entreprises à passer facilement les hausses des coûts de production à leurs clients, et donc à préserver leurs marges, sans que la demande ne montre de signes de faiblesse, des politiques budgétaires de soutien aux entreprises et aux ménages qui préservent d'une récession trop sévère. Toute l'année, ces marchés ont donc hésité au gré des annonces et des statistiques publiées, faisant pencher la balance, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour au final, limiter beaucoup la casse après une année 2021 qui, faut-il le rappeler, avait été exceptionnellement bonne.

### Les marchés Obligataires

Le mouvement de hausse des taux était déjà amorcé en 2021 et promettait de se poursuivre à un rythme maîtrisé et à priori lisible. C'était avant que les banques centrales ne se décident à frapper un grand coup et ne conduisent les acteurs des marchés financiers à réviser complètement leurs anticipations. Dès lors, la valeur des obligations à taux fixes a très fortement plongé avec des baisses, pour les titres les plus longs, allant jusqu'à -14 %. Cette baisse traduit un ajustement quasi-mécanique du prix des obligations à un retour à la normale sur les marchés de taux. Car il faut rappeler que nous sortons d'une période très inhabituelle où les taux étaient négatifs. Nous ne faisons donc que revenir à une normalité qui veut que les obligations rapportent des intérêts à leurs porteurs. Certes l'ajustement est plus violent qu'anticipé et douloureux, comme en attestent les performances affichées par les marchés obligataires en 2022. Mais cela signifie aussi que les obligations d'aujourd'hui sont plus intéressantes que celles d'hier car elles offrent des rendements supérieurs. La situation s'améliore aussi sur le marché monétaire dont les taux de rendement au jour le jour sont repassés en territoire positif à partir de septembre 2022, après plusieurs années de rendement négatif.

### Principaux indices actions

Évolution du 31/12/2021  
au 31/12/2022

CAC40	- 9,50 %
STOXX50 (Europe)	- 4,36 %
DOW JONES (en \$)	- 8,78 %
NIKKEI (en Yen)	- 9,37 %

### Principaux indices obligations

Évolution du 31/12/2021 au 31/12/2022

BOFA 1/3 ans	- 4,82 % (emprunts d'État)
BOFA 3/5 ans	- 9,91 % (emprunts d'État)
BOFA 5/7 ans	- 14,20 % (emprunts d'État)
Barclays 3/5 ans	- 11,09 % (obligations secteur privé)
EONIA	- 0,02 % (taux sans risque)

# PERFORMANCES

## DE LA GAMME REGARD ÉPARGNE



FCPE	Profil de l'investisseur	Période de détention recommandée	Niveau de risque	Performances		Composition
				en 2022	Du 28/12/2012 au 30/12/2022 <sup>(1)</sup>	
<b>REGARD ÉPARGNE Monétaire</b>	Vous avez un projet à moins d'un an	3 mois	1*	-0,11 %	-2,08 %	
<b>REGARD ÉPARGNE Obligataire</b>	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque modéré	2 ans	2*	-11,42 %	-7,18 %	
<b>REGARD ÉPARGNE Prudent</b>	Vous n'avez pas de projet immédiat et souhaitez valoriser votre épargne avec un niveau de risque maîtrisé	3 ans	2*	-10,44 %	5,39 %	
<b>REGARD ÉPARGNE Équilibre</b>	Vous souhaitez dynamiser votre épargne sur le moyen terme et acceptez les fluctuations des marchés financiers	5 ans	3*	-8,18 %	25,31 %	
<b>REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire</b>	Vous cherchez à dynamiser votre épargne sur le long terme en privilégiant une approche solidaire	5 ans	3*	-3,06 %	28,79 %	
<b>REGARD ÉPARGNE Dynamique</b>	Vous souhaitez une gestion dynamique sur le long terme, avec un risque de fluctuations importantes sur les marchés financiers	5 ans	4*	-7,05 %	40,57 %	
<b>REGARD ÉPARGNE Actions</b>	Vous souhaitez épargner sur le long terme, pour la retraite par exemple. Vous acceptez les variations importantes des marchés financiers	5 ans	4*	-6,24 %	70,15 %	
<b>REGARD ÉPARGNE PME</b>	Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO/PER, non éligible à la gestion libre	5 ans	5*	-26,61 %	-19,20 % <sup>(2)</sup>	

Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 20/01/2023

## DE LA GAMME FIBTP (fonds millésimés de la Participation)

**Profil de l'investisseur :** en choisissant le FIBTP millésimé, vous recherchez, en 5 ans ou plus, la meilleure performance possible avec une diminution progressive dans la durée du risque actions. **Niveau de risque :** 2\* pour toute la gamme.

FCPE	Profil de l'investisseur	Période de détention recommandée <sup>(3)</sup>	Niveau de risque	Performances		
				Fonds	en 2022	Depuis la création
<b>FIBTP</b>	Vous cherchez, en 5 ans ou plus, le meilleur compromis entre performance et sécurité.	3 ans	2*	FIBTP LT	-13,17 %	10,27 % (31/12/2012) <sup>(4)</sup>
				FIBTP 2017	-6,35 %	-2,60 % (04/05/2017)
				FIBTP 2018	-9,89 %	-6,20 % (04/05/2018)
				FIBTP 2019	-9,60 %	-4,90 % (03/05/2019)
				FIBTP 2020	-11,66 %	-5,30 % (28/04/2020)
				FIBTP 2021	-11,63 %	-10,30 % (28/04/2021)
				FIBTP 2022	- <sup>(5)</sup>	- <sup>(5)</sup>

Les informations fournies ici sont exactes et à jour au 11/01/2023



**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

1. Performances cumulées - 2. Performance depuis la création (02/02/2016) et non sur 10 ans - 3. La période de détention recommandée ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs - 4. Performance sur 10 ans et non depuis la création - 5 Pas de performance sur des tranches inférieures à 12 mois (création 27/04/2022)  
Sources : Comptes annuels ou rapports annuels de gestion 2022 des fonds. L'orientation de gestion des fonds et leur composition sont détaillées dans les documents d'informations clés (DIC) téléchargeables sur le site [www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com)



# BAISSE DES MARCHÉS FINANCIERS

## comment réagir ?

**Qui n'a jamais paniqué en voyant la valeur de son investissement baisser ? Mais panique et Bourse n'ont jamais fait bon ménage, alors gardez votre sang-froid et n'agissez pas dans la précipitation.**

Voici quelques conseils pour affronter les fluctuations des marchés financiers :

- Ne vendez pas sans avoir pris du recul et gardez en tête le ou les projets pour lesquels vous avez épargné. Les chutes boursières sont récurrentes mais sur le long terme les marchés sont majoritairement orientés à la hausse.
- Diversifiez vos investissements, par exemple entre épargne de précaution sur un livret d'épargne et épargne moyen-long terme dans des plans d'épargne salariale et retraite pour réduire les risques.
- Placez votre épargne sur plusieurs FCPE en réalisant gratuitement des arbitrages depuis votre compte sécurisé pour répartir les risques financiers.
- Optez pour la gestion pilotée de votre épargne retraite (PERECO / PERCO). Avec cette option vous nous déléguez la gestion de votre épargne, qui est automatiquement répartie selon des grilles d'allocation visant à réduire progressivement le risque financier à l'approche de l'horizon de placement que vous aurez fixé.



### Le saviez-vous ?

Vous pouvez bénéficier d'un conseil en investissement personnalisé. Après analyse de votre projet et appétence au risque, notre partenaire Fundvisory vous propose une répartition de votre épargne adaptée à votre profil investisseur. Ce service gratuit est accessible depuis votre compte sécurisé <sup>(1)</sup>.

1. Sous réserve d'éligibilité au service



## AVEC LE PERECO

### réduisez vos impôts !



Les versements volontaires effectués dans le PERECO peuvent être déduits<sup>(2)</sup> de votre assiette d'imposition. Le revenu imposable peut ainsi baisser proportionnellement aux versements volontaires effectués dans l'année (dans la limite du plafond Epargne Retraite indiqué sur votre dernier avis d'imposition).

### Pour qui est-ce intéressant ?

- Les contribuables dont l'imposition sera moins élevée au moment de la retraite que pendant la vie active.
- Les contribuables dont le taux marginal d'imposition (TMI) est supérieur ou égal à 30% pour alléger leur niveau d'imposition.

La déductibilité des versements est également à étudier pour les contribuables avec un TMI inférieur à 30 % pour éviter le basculement dans la tranche d'imposition supérieure ou en cas de non-imposition une fois à la retraite.

2. Les sommes bénéficiant de la déduction fiscale au moment du versement dans le plan seront soumises à impôt au moment de la sortie. Le choix de la déductibilité s'effectue à chaque versement et est irrévocable.

# **ZOOM SUR** ÉPARGNEZ POUR CONCRÉTISER TOUS VOS PROJETS !

**Mariage, voyage, achat de la résidence principale, financement des études des enfants, complément de retraite... l'épargne salariale et retraite vous accompagne dans tous vos projets.**

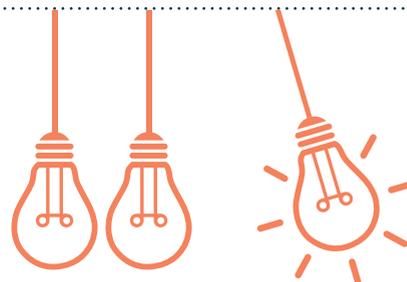
Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, les plans d'épargne salariale (PEE) et retraite (PERCO/PERECO) sont des formidables leviers d'épargne.

Le PEE permet de se constituer une épargne de précaution dans un cadre fiscal avantageux, en contrepartie les sommes investies sont bloquées 5 ans. Le PERCO et le PERECO contribuent activement à la préparation de votre retraite, là aussi dans des cadres fiscaux intéressants.

Vous pouvez alimenter les plans d'épargne de votre entreprise en effectuant des versements volontaires ou en investissant tout ou partie de vos primes d'intéressement et de participation. Certaines entreprises boostent également votre effort d'épargne en complétant vos versements par de l'abondement. Les sommes issues de l'intéressement et de la participation placées sur un plan d'épargne ainsi que l'abondement de votre entreprise sont exonérées d'impôts sur le revenu.

Vous souhaitez récupérer vos avoirs avant l'échéance légale? Pas de panique, il existe de nombreux cas de déblocage anticipé, comme l'acquisition de la résidence principale, vous permettant le rachat de vos avoirs tout en conservant les avantages fiscaux.

Votre projet évolue ? Vous pouvez modifier gratuitement la répartition de votre épargne en effectuant des arbitrages depuis votre compte sécurisé.



## **BON À SAVOIR :**

**Épargnez sans y penser grâce aux versements programmés.**

**De petites sommes investies régulièrement peuvent devenir un capital non négligeable dans le futur.**

# 43%

des rachats anticipés le sont au motif de l'acquisition de la résidence principale

Source : AFG - 03/2022



Crédit photo : pixabay

# VOTRE INFORMATION



## Par courrier

Nous vous adressons :

- › un relevé de compte après chaque opération (versement, rachat, arbitrage...),
- › un relevé de situation (arrêté au 31 décembre) une fois par an, en début d'année.

Ces éléments sont envoyés dans la messagerie de votre espace sécurisé si vous avez opté pour la dématérialisation.

Vous pouvez nous écrire à :  
**PRO BTP – REGARDBTP**  
**Service épargne salariale**  
**93901 BOBIGNY CEDEX 09**



## Par téléphone

Pour toute question relative à votre relevé, contactez notre service d'accueil personnalisé au **01 49 14 12 12** (non surtaxé).



## Sur notre site

**www.regardbtp.com**

- › Consultez les dernières valeurs liquidatives, le suivi mensuel et les Documents d'Informations Clés (DIC) des fonds.
- › Lisez chaque mois notre note de conjoncture.
- › Téléchargez les documents de gestion.
- › Accédez à votre compte personnel en ligne, sur lequel vous pouvez retrouver le montant de vos avoirs, leur évolution et leur disponibilité ; consulter la liste de vos dernières opérations ; réaliser vos demandes de rachat ou d'arbitrage.

Vous n'êtes pas inscrit à l'**espace sécurisé** ?

Faites une demande en ligne depuis la page d'identification. Vous recevrez un mot de passe temporaire par courrier postal. Personnalisez-le dès votre première connexion.

L'accès à l'**espace sécurisé** est gratuit.

De manière générale, signalez-nous au plus tôt tout changement vous concernant à l'aide de la fiche de correspondance jointe au relevé annuel et disponible sur demande par téléphone.



**www.regardbtp.com**

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts - Société anonyme à directoire et conseil de Surveillance au capital de 3 800 000 €  
Siège social : 7 Rue du Regard 75006 PARIS - RCS PARIS 451 292 312

PRO BTP FINANCE Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97-83 - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 155 904 €  
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - RCS PARIS B 379 892 946

RBTP 0001 V13 - 01/2023

